
	Bac Professionnel Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques	
Modalités de l'examen		
<p>L'examen est composé de 7 épreuves obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une épreuve peut comporter une ou plusieurs unité(s) ; dans ce dernier cas, à chaque unité est associée une sous-épreuve. • Le mode d'évaluation peut être ponctuel en fin de formation (écrit ou oral) ou présenter la forme d'un contrôle en cours de formation (CCF). 		
<p>Epreuves facultatives :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Seuls les points au dessus de 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme et de l'attribution d'une mention. • La langue vivante choisie pour l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire. 		

Modalités de l'examen passé dans la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat ou en section d'apprentissage habilitée au sein d'un établissement public				
Epreuves		Coef.	Mode	Durée
E1 : Epreuve scientifique		3		
Sous-épreuve E11 : Mathématiques	U11	1,5	CCF	
Sous-épreuve E12 : Sciences physiques et chimiques	U12	1,5	CCF	
E2 : Epreuve d'analyse et de préparation		5	Ponctuel écrit	
Sous épreuve E21 : Analyse scientifique et technique d'une installation	U21	3	Ponctuel écrit	4h
Sous épreuve E22 : Préparation d'intervention	U22	2	Ponctuel écrit	2h
E3 : Epreuve de prise en charge de l'installation		9		
Sous-épreuve E31 : Présentation d'un dossier d'activité	U31	2	CCF	
Sous-épreuve E32 : Intervention de maintenance préventive et corrective	U32	4	CCF	
Sous-épreuve E33 : Réalisation d'une tuyauterie de remplacement	U33	1	CCF	
Sous-épreuve E34 : Economie - Gestion	U34	1	CCF	
Sous-épreuve E35 : Prévention – Santé - Environnement	U35	1	CCF	
E4 : Epreuve de langue vivante		U4	CCF	
E5 : Epreuve de français, histoire géographie, Education civique		5		
Sous-épreuve E51 : Français	U51	2,5	Ponctuel écrit	2h30
Sous-épreuve E52 : Histoire, géographie, Education civique	U52	2,5	Ponctuel écrit	2h
E6 : Epreuves d'arts appliqués et cultures artistiques		U6	CCF	
E7 : Epreuve d'éducation physique et sportive		U7	CCF	
Epreuves facultatives				
Langue vivante	UF1		Ponctuel oral	20min

